AVIS DE VACANCES DE POSTE

Chef de Département Informatique et Télécommunications (DIT)

1. CONTEXTE

Le Centre Africain pour les Applications de la Météorologie au Développement (ACMAD) est une Institution Continentale de référence en matière de météorologie, du climat et d'environnement. Créé en 1987 par la Conférence des Ministres de la Commission Economique pour l'Afrique (CEA) et l'Organisation Météorologique Mondiale, ACMAD regroupe les cinquante-quatre pays africains et a pour objectif de servir le développement durable de l'Afrique par les applications météorologiques et climatiques en intervenant à toutes les échelles géographiques pour un développement durable et intégré par la réduction et la gestion des risques de catastrophe en Afrique.

En vue de la mise en œuvre de son Plan Stratégique, ACMAD recrute un Chef de Département Informatique et Télécommunications chargé d'assurer le leadership stratégique, technique et managérial du département, afin de traduire les priorités institutionnelles en résultats opérationnels mesurables, durables et utiles aux pays africains.

2. FONCTIONS ET RESPONSABILITÉS

Sous la supervision du Directeur Général, le Chef du Département Informatique et Télécommunications est responsable du fonctionnement efficace des infrastructures d'observation, de télécommunication, de gestion des données, des systèmes informatiques et d'information, de l'accès à l'énergie et des autres services essentiels au fonctionnement quotidien du Centre. Il veille à ce que la Direction Générale, les Départements, Divisions et Services disposent d'infrastructures fiables et performantes. Le Département assure la conception, l'installation, l'entretien, la mise à jour et la modernisation des infrastructures.

Il/Elle s'acquittera notamment des tâches suivantes :

Planification, gestion et supervision

- Planifier et diriger les activités du Département, superviser le personnel et gérer le budget alloué.
- Élaborer le plan de travail et budget annuel (PTBA) du Département.
- Promouvoir des solutions fondées sur l'intelligence artificielle et d'autres technologies innovantes pour améliorer les services informatiques.

Infrastructure, systèmes et services informatiques

- Planifier et mettre en œuvre les projets relatifs à l'accès à l'énergie, à l'échange, à la réception, à la gestion, à la sauvegarde et au stockage des données, ainsi qu'aux travaux de génie civil du Centre.
- Assurer la gestion des stations et systèmes spécialisés, notamment PUMA2015, PUMA2025 et Climate Station, des infrastructures Cloud et du système de calcul haute performance (HPC).
- Maintenir et développer la base de données CLIMSOFT de l'ACMAD.
- Assurer le fonctionnement optimal de la salle Multi-aléas de l'ACMAD ainsi que la maintenance préventive et curative des infrastructures.
- Assurer le fonctionnement, le développement et la maintenance des sites web de l'ACMAD.

Télécommunications, données et interopérabilité

- Faciliter les activités pilotes de démonstration relatives à l'échange de données, au traitement web, aux services de cartographie et de couverture.

- Établir et maintenir les connexions avec les centres mondiaux de données via le SIO de l'OMM et les systèmes avancés de télécommunication.
- Installer, entretenir et mettre à niveau EUMETCAST, GEONETCAST et les autres systèmes modernes de réception de données.
- Assurer la liaison avec l'OMM pour définir et mettre en œuvre les normes de collecte et d'échange de données.
- Suivre le programme WIS de l'OMM et accompagner les SMHN dans l'exploitation des données sur le WIS.

4. Maintenance, modernisation et soutien technique

- Gérer les travaux de génie civil, l'entretien, la réparation, l'installation et la modernisation des infrastructures.
- Préparer les demandes d'achat de matériel et de logiciels informatiques.
- Fournir un appui technique aux programmes et projets de l'ACMAD, notamment sur leurs volets télécommunication et informatique.
- Collecter, compiler et fournir les informations nécessaires au suivi et à l'évaluation des performances des infrastructures.
- Maintenir un inventaire détaillé des infrastructures informatiques et de télécommunication, assorti d'un plan d'amortissement et de renouvellement progressif.

Coordination, gestion des projets et mobilisation des ressources

- Renforcer, en collaboration avec les autres Départements et Divisions, les infrastructures aux niveaux régional et national en Afrique.
- Fournir un soutien technique aux SMHN et centres régionaux pour la conception, le développement, l'installation, l'entretien et la mise à niveau des infrastructures.
- Maintenir une collaboration étroite avec les autres Départements, Divisions et Services de l'ACMAD, en assurant une planification et un soutien communs.
- Promouvoir les partenariats et collaborations en matière de conception, d'installation, de maintenance et de mise à niveau des infrastructures.
- Contribuer à la formulation de projets pour la mise en œuvre du programme du Centre et établir des synergies entre Département et projets.

Renforcement des capacités et transfert de connaissances

- Organiser et superviser stages, bourses, formations sur le terrain, détachements et autres activités de renforcement des capacités.
- Renforcer les capacités techniques du Département et du personnel, notamment en services climatiques, analyse des impacts, gestion de projets, innovation et suivi-évaluation.
- Promouvoir le transfert de compétences, méthodes et outils vers les SMHN et centres climatiques régionaux.

Autres responsabilités

- Effectuer toute autre tâche pertinente selon les besoins.

3. QUALIFICATIONS

Éducation

- Diplôme de niveau BAC+5 au minimum en informatique, télécommunications ou équivalent.

Expérience

- Au moins cinq (05) années d'expérience professionnelle pertinente en informatique, télécommunications, administration des systèmes et des réseaux ou gestion d'infrastructures numériques.
- Expérience avérée en coordination d'activités techniques, conduite de projets informatiques ou supervision d'équipes.

- Participation à la conception, à l'exploitation, à la sécurisation ou à la modernisation d'infrastructures informatiques.
- Expérience dans la gestion de centres de données, plateformes Cloud, systèmes HPC ou systèmes d'information scientifique.
- Au moins deux (2) années au sein d'un Service météorologique national ou institution similaire, avec une bonne connaissance des formats de données de l'OMM et du soutien aux SMHN.

Autres compétences

Leadership et capacité à mobiliser une équipe pluridisciplinaire ; excellentes capacités de communication écrite et orale, y compris auprès des décideurs ; aptitude à travailler en environnement multiculturel et à construire des partenariats.

Connaissance linguistique

Maîtrise de l'une des langues de travail de l'Institution (français ou anglais). La bonne connaissance de l'autre langue de travail est un atout.

4. CONDITIONS GÉNÉRALES DU CONTRAT DE TRAVAIL

- Date de prise de fonction : dès que possible après la décision du Conseil d'administration de l'ACMAD.
- Nature et durée : contrat à durée déterminée de deux (2) ans renouvelables conformément au Statut du personnel de l'ACMAD.
- Période d'essai : trois (3) mois.
- Classification : Personnel professionnel détaché, grade P3.
- Lieu de travail : Niamey, Niger, siège de l'ACMAD.
- Rémunération et avantages conformément à la grille et aux dispositions applicables de l'ACMAD.

5. COMMENT POSTULER

Le dossier de candidature comprend :

- Une lettre de motivation adressée au Directeur Général de l'ACMAD.
- Un CV, maximum 3 pages, avec les coordonnées de trois (3) personnes de référence professionnelle
- Les copies légalisées des diplômes, des attestations de travail et des certifications de formation pertinentes.
- Une note de vision stratégique et de management de deux (2) à trois (3) pages présentant la vision du candidat pour le développement et la modernisation du Département sur les trois prochaines années.

Les dossiers de candidature doivent être transmis par voie électronique à l'adresse suivante : contact@acmad.org, grh@acmad.org

Objet du courriel : Candidature – Chef de Département Informatique et Télécommunications – ACMAD

Date limite de dépôt des candidatures : 23 décembre 2026

Seuls les candidat(e)s présélectionné(e)s seront contacté(e)s.

Dans l'hypothèse où aucun candidat ne satisferait aux critères établis ni aux attentes de l'ACMAD, cette dernière se réserve l'entière liberté d'annuler le processus et de procéder à une nouvelle publication de l'offre d'emploi.

L'ACMAD souscrit au principe de l'égalité des chances ; les candidatures féminines sont vivement encouragées.

Le Directeur Général,



Dr. Ousmane NDIAYE